



COORDINATEUR (H/F)

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Champigny-sur-Marne

Plus de 600 acteurs de santé (professionnels libéraux, salariés en centres de santé et dans le secteur médico-social) exercent sur la commune de Champigny-sur-Marne, ville dynamique de 78 000 habitants située à l'Est du Val-de-Marne.

Fondée en Janvier 2020, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Champigny-sur-Marne a pour missions :

- d'accompagner le développement de l'exercice coordonné des acteurs de santé en ville,
- de favoriser les relations interprofessionnelles entre acteurs de la CPTS,
- de contribuer en complémentarité avec les structures de proximité existantes à la mise en œuvre du projet de santé de la communauté professionnelle territoriale de santé,
- d'améliorer l'offre de soins de proximité par la structuration de l'exercice coordonné des acteurs de soins médicaux et sociaux sur le territoire,
- d'améliorer la promotion de la santé auprès des habitants du territoire,
- de favoriser l'égal accès aux soins ainsi que leur qualité et leur efficacité au sein du territoire,
- de faire de la CPTS un lieu d'accueil et de formation pour les acteurs de la CPTS et des nouvelles générations,
- de pourvoir au financement du dispositif CPTS.

L'association a pour principaux partenaires l'Agence régionale de santé (ARS), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Val-de-Marne, les groupements hospitaliers de territoire ainsi que les établissements sanitaires et médico-sociaux publics et privés.

Le 30 décembre 2020, la CPTS de Champigny est devenue la première CPTS du Val-de-Marne à contractualiser avec la CPAM et l'ARS. Elle est désormais financée de manière pérenne par l'Assurance maladie.

LES MISSIONS DU COORDINATEUR (H/F) DE CPTS

Les missions du coordinateur (H/F) correspondent aux besoins définis par le Conseil d'administration de la CPTS.

Il/elle exerce ses missions en lien direct avec les membres du Bureau de la CPTS de Champigny, dans le cadre de la coordination de la CPTS de Champigny-sur-Marne.

◦ ANIMATION

Le coordinateur (H/F) a pour mission de faire connaître la CPTS aux professionnels et aux partenaires, de faire adhérer les acteurs du territoire aux projets de la CPTS.

Le coordinateur (H/F) anime les projets avec les équipes de soins primaires et tous les acteurs de santé du territoire.

Il/elle est fédérateur en termes de points de vue, de recueil des besoins, d'idées et d'investissement des professionnels de santé dans les différentes actions.

Il/elle est capable de prendre des initiatives.

Il/elle est autonome et polyvalent.



◦ GESTION DE PROJETS

Le coordinateur (H/F) de la CPTS met en œuvre le projet de santé qui a été élaboré par le Conseil d'administration et adopté par l'Assemblée générale de la CPTS.

Sur cette base, il/elle met en place les actions qui ont été déterminées par le Conseil d'administration, notamment :

- le déploiement d'un système d'information partagé,
- la gestion et le partage d'outils numériques,
- création et gestion d'un site Internet,
- l'aide à la production de données (épidémiologie, offre de santé, démographie),
- la participation à l'élaboration de protocoles de soins pluriprofessionnels,
- l'organisation de réunions de cas complexes (organisation et comptes-rendus),
- la planification et l'organisation de réunions de concertation pluriprofessionnelles,
- la réponse à des appels à projet,
- l'organisation d'actions de prévention et de santé publique,
- la participation des usagers aux actions de la CPTS.

◦ ADMINISTRATION

Le coordinateur (H/F) de la CPTS gère la comptabilité de la CPTS en lien avec le cabinet d'expertise comptable et le commissaire aux comptes.

Il/elle est également en charge :

- de la gestion des ressources humaines, le recrutement de personnel ressource (secrétaire),
- des achats de fournitures et de matériels,
- de la vie de la structure (organisation d'Assemblées Générales, gestion et entretien des équipements,...),
- du suivi des décisions et des projets,
- des indemnités des adhérents pour la participation à des groupes de travail.

◦ COMMUNICATION

Le coordinateur (H/F) de la CPTS assure la communication interne et externe de la CPTS, propose des outils de communication.

En interne :

- Relations avec les membres du conseil d'administration, les adhérents actifs,
- Organisation de formations pour les professionnels de la CPTS,
- Accueil des nouveaux arrivants (adhérents et salariés de la CPTS)

Communication externe :

- Recherche de financements,
- Veille documentaire au niveau local, régional et national (appel à candidature en santé publique,...),
- Développement de partenariats avec des structures médico-sociales,
- Décloisonnement ville/hôpital,



- Gestion des relations institutionnelles : ARS, CPAM, URPS, collectivités territoriales...
- Alimentation du site internet de la CPTS,
- Organisation du parcours de santé sur un large territoire.

SPECIFICITES DU POSTE

Le coordinateur doit :

- organiser et prioriser son travail,
- avoir de très bonnes capacités rédactionnelles,
- savoir travailler en équipe pluriprofessionnelle,
- avoir un excellent relationnel,
- mener un projet du diagnostic à l'évaluation, en passant par la gestion budgétaire,
- être capable de s'adapter aux différentes situations (actions urgentes de santé publique, adaptation à une situation de crise sanitaire,...),
- accepter de nombreux déplacements sur le territoire,
- être occasionnellement disponible en soirée.

FORMATION

- Licence professionnelle à Master 2 santé publique ou coordination du système de santé
- Diplômes d'écoles ou d'universités en gestion de projet ou management en santé.

Merci d'adresser vos candidatures (CV et lettre de motivation) par courriel à l'adresse suivante : cpts.champigny@gmail.com